

Approche sociologique de l'économie de la précarité dans ville de Bouaké en Côte d'Ivoire

Dr. Adou Paul Venance

Dr. Fofana Valoua

Département d'Anthropologie et Sociologie,
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Doi: 10.19044/esipreprint.6.2025.p195

Approved: 10 June 2025
Posted: 12 June 2025

Copyright 2025 Author(s)
Under Creative Commons CC-BY 4.0
OPEN ACCESS

Cite As:

Adou P.V. & Fofana V. (2025). *Approche sociologique de l'économie de la précarité dans ville de Bouaké en Côte d'Ivoire*. ESI Preprints.

<https://doi.org/10.19044/esipreprint.6.2025.p195>

Résumé

L'étude porte sur l'économie de la précarité dans la ville de Bouaké, deuxième pôle urbain de la Côte d'Ivoire, caractérisé par une forte diversité ethnique, la prépondérance du secteur informel et l'impact de crises socio-politiques récentes. Son objectif principal est d'analyser les mécanismes sociologiques structurant cette économie en s'intéressant aux activités précaires (vente de vivriers, restauration, artisanat, commerce d'électronique de seconde main, travail du sexe), aux stratégies de survie des acteurs et à leur impact sur le développement urbain. Adoptant une démarche qualitative et s'appuyant sur la théorie des réseaux sociaux, l'étude mobilise l'observation participante, des entretiens semi-directifs, des focus groups et l'analyse documentaire. Les résultats montrent que l'économie précaire s'organise autour de réseaux sociaux et ethniques, avec une hiérarchisation fondée sur la rentabilité et une adaptation continue aux contraintes urbaines. Les stratégies économiques incluent la diversification des activités, le recours à des systèmes de crédit informel et la création de solidarités professionnelles. Bien que cette économie renforce les liens communautaires et stabilise le tissu social en créant des emplois informels, elle reste marquée par des défis tels que la précarité des conditions de travail, l'absence de protection sociale et la vulnérabilité aux chocs économiques.

Mots clés : Approche sociologique, économie de la précarité, ville de Bouaké, tissu sociale, stratégies économiques, liens communautaires

Sociological Approach to the Economy of Precarity in the City of Bouaké, Côte d'Ivoire

Dr. Adou Paul Venance

Dr. Fofana Valoua

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Abstract

The study focuses on the economy of precarity in the city of Bouaké, Côte d'Ivoire's second-largest urban hub, characterized by significant ethnic diversity, a predominant informal sector, and the lasting effects of recent socio-political crises. The main objective is to analyze the sociological mechanisms underpinning this economy, examining precarious activities (selling foodstuffs, street food, artisanal work, second-hand electronics trade, and sex work), survival strategies, and their impact on urban development. Using a qualitative approach grounded in network theory, the study employs participant observation, semi-structured interviews, focus groups, and document analysis. Findings reveal that the precarious economy is structured around social and ethnic networks, with activities ranked by profitability and continuous adaptation to urban constraints. Economic strategies include activity diversification, reliance on informal credit systems, and the establishment of professional solidarities. While this economy strengthens community bonds and provides informal employment, it faces persistent challenges, such as precarious working conditions, lack of social protection, and vulnerability to economic shocks.

Keywords: Sociological approach, Economy of precarity, City of Bouaké, Social fabric, Economic strategies, Community ties

Introduction

La littérature en sciences sociales aborde la question des revenus informels dans les communautés des villes africaines en se focalisant sur l'analyse des dynamiques sociales et économiques qui façonnent les interactions interpersonnelles et intergroupes. Dans ce contexte, nous recensons, d'une part, des écrits relevant du champ des études sur la formalisation de l'économie informelle. Parmi eux, figurent notamment les travaux des auteurs suivants : De Soto Hernando (2000) ; Portes Alejandro

(1987) ; Tokman Víctor (1992) ; Lafortune Jacques (2001) ; OIT (2007)¹. D'autre part, nous recensons les travaux portant sur l'économie informelle dans son imbrication socio-communautaire. Nous citons dans ce sillage les écrits des auteurs tels que Saskia Sassen (1991) ; Deirdre McCloskey (2006) ; Robert Putnam (2000) ; Gayatri Chakravorty (1988) ; Amartya Sen (1999). Brièvement, dans l'ensemble des études, l'économie de la précarité émerge comme un objet d'étude central pour comprendre les mécanismes de survie déployés par les populations vulnérables dans des contextes marqués par l'instabilité économique et sociale. La ville de Bouaké, deuxième pôle urbain de la Côte d'Ivoire, constitue un laboratoire idéal pour explorer ces dynamiques, en raison de sa position géographique stratégique, de sa diversité ethnique (Baoulé, allochtones, allogènes) et de son histoire récente marquée par des crises socio-politiques. Dans le cadre de notre étude, le concept d'économie de la précarité désigne l'ensemble des activités économiques informelles qui, bien qu'en marge des structures formelles, sont essentielles à la survie quotidienne des populations urbaines défavorisées. Ces activités, allant de la vente de vivriers à la restauration de rue, en passant par l'artisanat ou encore le commerce d'électronique neuf ou de seconde main, reflètent à la fois une capacité d'adaptation des acteurs économiques et les contraintes structurelles d'un système marqué par des inégalités profondes. Dans la ville de Bouaké les activités à l'entrepreneuriat réglementé et informelle se déploient depuis les habitats² et s'étendent jusqu'au centres³ commerciaux. L'économie informelle est fort dynamique en ce sens qu'il voit émerger une classe sociale capable de pourvoir aux besoins de subsistance, d'investir dans l'immobilier. Ainsi, cette étude vise non seulement à identifier les formes et stratégies des acteurs engagés dans cette économie, mais aussi à comprendre comment ces dynamiques participent au développement urbain tout en posant des défis majeurs en termes de protection sociale et de durabilité. Notre ambition de cerner les

¹ L'Organisation Internationale du Travail (OIT) est citée ici dans le contexte de ses rapports réguliers sur l'économie informelle, notamment dans le cadre de ses activités de l'année 2017.

² Dans le contexte des activités informelles, la ville de Bouaké présente une architecture organisationnelle atypique, caractéristique des centres urbains des villes africaines. Celle-ci se manifeste par l'installation d'étalages dédiés au commerce de produits et de denrées alimentaires, de quincailleries, de produits pharmaceutiques prohibés, ainsi que par la prolifération de salons de coiffure, de petits magasins de friperies, de restaurants et de maquis-bars au sein des habitats et à leurs proximités.

³ Les centres commerciaux représentent des espaces aménagés par les municipalités. Jusqu'en 2020, Bouaké comptait deux centres commerciaux situés au « Commerce », dans le quartier de Nimbo, et au « Grand Marché », dans le quartier Dar-es-Salam. Désormais, ce nombre a évolué et la ville dispose de deux nouveaux centres, situés dans les quartiers Ahouanssou et Air-France.

variabilités liées de l'économie informelle à Bouaké répond à l'objectif suivant : cerner les logiques sociocommunautaire et économiques liées au secteur informel à Bouaké.

Méthodologie

Dans le cadre de cette étude sociologique sur l'économie de la précarité à Bouaké, nous avons adopté une démarche méthodologique qualitative afin de mieux comprendre les mécanismes, les dynamiques sociales, et les stratégies de survie des acteurs évoluant dans ce secteur. Nous avons eu recours à un échantillonnage opportuniste et raisonné, ciblant des acteurs représentatifs des principales catégories socioprofessionnelles impliquées dans l'économie précaire de Bouaké. Ce choix s'est fondé sur la diversité des activités observées, afin d'obtenir un éventail varié d'expériences et de pratiques. Ainsi, notre échantillon comprenait : Commerçants de produits et denrées alimentaires (12 enquêtés), Commerçants de quincailleries (8 enquêtés), Vendeurs de produits pharmaceutiques prohibés (8 enquêtés), Gérants de salons de coiffure (6 enquêtés), Propriétaires de petits magasins de friperies (4 enquêtés), Responsables de restaurants ou maquis (8 enquêtés). Au total, 46 enquêtés issus de ces catégories ont participé à des entretiens approfondis, complétés par des observations de terrain. Pour la collecte des données, nous avons utilisé plusieurs techniques de collecte de données : Les entretiens semi-directifs : Ces entretiens, réalisés auprès des enquêtés, visaient à explorer les motivations, les stratégies économiques et les perceptions des acteurs quant à leurs conditions de travail et à leurs perspectives d'avenir. Les entretiens avec des informateurs clés : Nous avons également échangé avec 10 représentants municipaux et communautaires pour recueillir des perspectives plus globales sur l'impact de l'économie informelle dans le développement social et économique de Bouaké. Les Observations directes : Ces observations, effectuées dans les lieux d'activité (marchés, salons de coiffure, petits commerces, restaurants), ont permis de mieux appréhender les pratiques économiques, les interactions sociales, et les conditions de travail des acteurs. L'analyse des données s'appuie sur la théorie de la structuration d'Anthony Giddens, formulée dans son ouvrage *The Constitution of Society* (1984), la théorie de la structuration propose une analyse de l'interaction dialectique entre les structures sociales et les pratiques des individus. Elle met en lumière la dualité entre les contraintes structurelles et la capacité d'action des acteurs.

Résultats

Structure de l'économie précaire à Bouaké

Notre étude de l'économie précaire à Bouaké met en évidence une organisation complexe, à la fois diversifiée dans ses activités et fortement structurée par des dynamiques sociales spécifiques. Cette section explore la cartographie des activités économiques, ainsi que l'organisation sociale qui en constitue le fondement.

Cartographie des activités économiques de la ville

Dans cette étude, les activités classées sur le registre de l'économie de précarité à Bouaké couvrent un large éventail de secteurs, répondant aux besoins essentiels des populations urbaines tout en s'adaptant aux contraintes du marché informel. Nous recensons en générale cinq catégories d'activités correspondant aux indications de cet exposé. Il s'agit du commerce de vivriers, de la restauration de rue, des services artisanaux, du commerce électronique et des activités marginales. Selon Monsieur AKA, un responsable municipal : *« les activités informelles dans notre commune sont d'abord liées aux manœuvres des populations sans emploi formel pour assurer leur subsistance. Ensuite, elles concernent l'initiative des plus jeunes à réussir dans l'entrepreneuriat »*. S'agissant du commerce de vivriers, nous indiquons que ce secteur constitue le cœur de l'économie précaire, avec une forte présence féminine. Il inclut la vente de produits agricoles (ignames, manioc, légumes) sur les marchés ou dans des étals de fortune. Ces activités assurent l'approvisionnement alimentaire des quartiers populaires. L'avis de madame KOUAME nous situe sur l'utilité de cette activité au plan socioéconomique : *« La vente des denrées alimentaires à Bouaké permet à plusieurs familles d'assurer l'alimentation, la scolarité, les soins et les factures. Moi-même étant commerçante du vivrier, j'arrive à subvenir aux besoins de ma famille surtout, depuis que mon mari a perdu son emploi »*. L'activité de restauration de rue regroupe des restaurateurs et des vendeurs ambulants. Cette activité répond à une demande croissante de repas accessibles et prêts à être consommés. Les petites gargotes et les stands mobiles jouent un rôle clé dans la subsistance des travailleurs urbains. Monsieur COULIBALY, un fonctionnaire souligne la nécessité de la restauration de proximité dans l'alimentation du travailleur en ces termes : *« Ma pause déjeuner est seulement d'une heure pendant le service. Dans ce cas, je ne trouve pas utile de perdre le temps et assez d'argents pour me faire un repas à la maison. La nourriture proposer par les restaurants sont convenables et accessibles pour toutes les bourses »*. Les services artisanaux incluent des activités comme la couture, la coiffure et la réparation d'équipements. Ces services, souvent organisés de manière individuelle ou familiale, sont essentiels à la vie quotidienne des habitants de Bouaké.

Madame DJENEBA, une représentante de l'association des artisans de la ville évoque la diversité du secteur artisanale en ces termes : « *À Bouaké, nous disposons des services essentiels liés à la beauté, au soin corporel, à la mode vestimentaire, à l'assistance technique. Bref, quel que soit les goûts et les tendances des populations* ». Le commerce d'électroniques est en plein essor à Bouaké. Ce secteur d'activité est constitué des vendeurs d'électroniques neufs et ceux d'électroniques de seconde main appelé couramment les « France aurovoir ». Les appareils vendus sont des électroménagers et des téléphones portables. L'activité électronique est marquée par les tendances du moment et reflète une adaptation au numérique. Ce secteur attire principalement les jeunes, qui y voient une opportunité d'auto-emploi. Monsieur SEYDOU, nous présente l'un des motifs des jeunes de sa génération à œuvrer dans ce secteur à travers cette assertion : « *L'échec scolaire a conduit mes compagnons d'enfance et moi à constituer un capital de démarrage de notre business de vente d'électroniques. Aujourd'hui grâce à cette initiative, nous nous prenons en charge dans tous les domaines de la vie* ». Les activités marginales incluent pour bonne part à Bouaké, des occupations comme le travail du sexe, ces activités, bien que souvent stigmatisées, constituent une source de revenus essentielle pour les populations les plus vulnérables. Bien qu'apparemment stéréotypée le travail du sexe regroupe majoritairement différentes catégories sociales de jeunes. Ainsi, les acteurs de ce secteur sont des étudiantes, des élèves, des déscolarisées et les professionnelles du sexe. Madame NABINTOU, une professionnelle du sexe, nous partage cette confiance au sujet de l'organisation du secteur en ces mots : « *Notre milieu d'activité est constitué des professionnelles et des travailleuses occasionnelles. Quel que soit la catégorie concernée, les enjeux sont économiques bien que les actrices soient différentes* ».

Organisation sociale de l'économie de précarité

L'économie précaire de Bouaké repose sur une organisation sociale informelle mais hautement structurée, façonnée par des relations interpersonnelles, des solidarités communautaires et des hiérarchies internes. Nous abordons dans ce champ des dynamiques sociales d'abord, les réseaux ethniques. Les activités économiques s'organisent souvent autour du lien communautaire des entrepreneurs. Bouaké est une ville cosmopolite constituée en majorité des autochtones Baoulé, des allogènes et allochtones malinké. Monsieur TUO du service recouvrement des taxes de la municipalité, nous éclaire davantage en ces termes : « *Dans cette ville, les activités commerciales impliquent les différents intérêts des groupes communautaires en présence* ». Ainsi, les arrangements économiques impliquant les liens ethniques sont prônés au premier plan par les allochtones

malinké⁴ et les allogènes mandingue⁵. Au second plan, nous recensons la communauté Baoulé impliquée dans le brassage ethnique local. D'une part, la scène des activités commerciales est partagée au premier plan entre les allochtones et les allogènes. D'autre part, entre autochtones Baoulé et les autres groupes ethniques. En ce sens, le commerce de l'électronique et du vivrier est détenu de manière prépondérante par les malinkés et les mandingues. Tandis que, le commerce du vivrier, la restauration et les ventes à l'étalage est assuré par les autochtones, les allochtones et les expatriés. La communauté Baoulé de Bouaké et des localités voisines assure l'approvisionnement en vivres des différents marchés hebdomadaires dans la ville. Par ailleurs, la restauration « fast-food » est détenue par les expatriés libanais. Par conséquent, madame KANGOUTÉ, du même service de la municipalité estime une classification des groupes d'intérêts impliqués dans le registre de ces activités à travers cette assertion : « *Selon nos données, la première place des activités commerciale est détenue par les Dioulas, ensuite, les Baoulés et enfin par les autres groupes communautaires* ». À présent, nous explorons les hiérarchies internes. En effet, les activités que nous avons répertoriées dans cette étude, appartenant au champ de l'économie de la précarité, présentent des niveaux variés de rentabilité et de reconnaissance sociale. Il ressort de nos enquêtes que le champ de l'entrepreneuriat est d'abord le lieu de la reproduction des valeurs socioculturelles. Ceci se traduit dans l'imagerie collective par la reconnaissance des « activités légitimes » acceptées par la communauté et des activités illégitimes, contraires aux valeurs communautaires. En ce sens, les vendeurs d'électroniques, les commerçantes de vivriers, les restaurateurs de rue et les artisans jouissent d'un statut plus valorisé que les travailleurs du sexe et les vendeurs ambulants, révélant ainsi une hiérarchisation implicite au sein de l'économie informelle. Monsieur TRAORÉ, un responsable de la filière commerce, nous relate cette catégorisation sociale des « petits métiers » par cette allégation : « *Les commerçants d'appareils, de vêtements, de produits agricoles, les restaurateurs bénéficient d'une plus grande considération que ceux qui se balade pour ventre et les prostitués. Conformément à nos croyances et valeurs les métiers ne se valent pas* ». Aussi, il est indéniable d'évoquer ici divers ordres de relations entre les groupes d'acteurs. De ce fait, les interactions entre différents groupes

⁴ Les Malinkés présents à Bouaké sont principalement originaires du nord de la Côte d'Ivoire, plus précisément des régions telles que Katiola, Korhogo, Ferkessedougou et Odienné. Parmi eux, on retrouve majoritairement des groupes ethniques tels que les Sénoufos, les Dioulas et les Koyakas.

⁵ Les allogènes mandingues à Bouaké proviennent principalement du Mali et du Burkina Faso. La ville de Bouaké abrite d'ailleurs la plus grande communauté malienne de Côte d'Ivoire.

économiques reposent sur des relations de confiance, d'échange et parfois de dépendance. Le facteur « confiance » est fortement lié à l'appartenance culturelle. En ce sens, il ressort de nos entretiens et observations que les regroupements d'intérêts sont souvent confinés au sein des ressortissants du même groupe ethnique. C'est bien ce que laisse entrevoir l'assertion de Monsieur SANOGO, un commerçant Malinké : *« Il existe l'association d'aide des dioulas nationaux ou étrangers mais, aussi des nigériens dans ce centre commercial. L'entraide entre ces communautés fonctionne, c'est pourquoi, ce sont eux qui détiennent la majorité des activités ici »*. En outre, il existe une collaboration technique entre les acteurs exerçant dans des activités complémentaires. C'est le cas des commerçants de vivriers qui collaborent avec des transporteurs informels pour acheminer leurs marchandises, tandis que les artisans s'appuient sur des fournisseurs locaux, des localités voisines et d'Abidjan. Monsieur DAO, un vendeur de pièces détachés d'automobiles, nous expose ce type partenariat à travers cette affirmation : *« Pour le transport de mes pièces en provenance du port d'Abidjan, je sollicite le camion d'un frère de la communauté qui exerce dans le transport de vivriers Abidjan-Bouaké »*.

Contextes socioéconomiques et urbaines

La structure de l'économie précaire à Bouaké reflète une adaptation dynamique aux réalités socio-économiques et urbaines de la ville. Les besoins primordiaux de consommation de la population sont contenus dans l'alimentation, l'habillement, l'équipement et la festivité. Ces activités sont diversifiées et interconnectées, tandis que l'organisation sociale repose sur des réseaux de solidarité et des mécanismes hiérarchiques qui permettent à cette économie de perdurer malgré son caractère informel et vulnérable. Nous examinons les formes organisationnelles des structures étudiées. D'abord, l'alimentation en termes d'offre correspond essentiellement à la vente de nourriture. Cette activité est structurée en deux sous sections à savoir les restaurants fixes et ambulants. L'estime sociale liée à la demande est premièrement portée sur les services de restauration dans les habitats et ceux des officines en plein air. Monsieur KOUASSI, un client de restaurant fixe, nous évoque le motif pour ce type d'alimentation en ces mots : *« En dépit d'une cuisine de qualité à des tarifs abordables, c'est la discrétion et le cadre convivial qui est captivant dans les restaurants de maison et de plein-air »*. Par ailleurs, la restauration ambulante, en plus de s'adresser à tous types de clients, est surtout destinée à ceux de second plan et aux plus pressés. En dehors de l'aspect marginal de cette offre alimentaire, nous observons également sa convenance pour les commerçants installés dans les centres commerciaux. Monsieur ADAMA, un commerçant du centre commercial du centre-ville, nous expose les logiques du choix de la

restauration mobile à travers cette assertion : « *Le temps est un luxe que je ne peux me permettre dans mon activité, c'est pourquoi je choisis la restauration ambulante. De plus, elle est moins chère que les restaurants conventionnels et me permet de réaliser des économies* ». Le secteur de l'habillement est composé également de deux sous-structures. La première sous-structure est la vente de vêtements sur mesure et importés « prêt-à-porter » de premier choix, produits soit par les couturiers locaux, soit par l'industrie vestimentaire « made in China ». La seconde sous-section est entièrement représentée par la vente de friperie. Il n'existe pas, à ce niveau, une clientèle distinguée pour les deux modes vestimentaires en vogue dans cette ville. Ainsi, depuis les fonctionnaires jusqu'aux artisans de petits métiers, le choix vestimentaire alterne entre l'achat d'habits neufs et de friperies, bien que chacun en dispose selon ses revenus. Monsieur KASSI, un fonctionnaire, explique la raison d'opter pour cette alternance vestimentaire en ces termes : « *Je dispose, pour le service et les cérémonies, de vêtements sur mesure ou prêts-à-porter, tandis que les friperies me servent pour les balades, les voyages et souvent pour les cérémonies* ». Le secteur de l'équipement est scindé en deux. Il s'agit de la vente d'articles neufs ou d'occasion que l'on retrouve dans les magasins et les supermarchés. La plupart de ces produits proviennent de la Chine ou de la France, ainsi que des artisans locaux. Aussi faut-il noter le caractère varié des équipements de ce type. Mais, en dépit de cette diversité, ce sont les produits électroniques qui sont les plus vendus. Ce sont les différentes couches sociales qui constituent le registre des clients de divers articles, avec une préférence pour les produits électroniques et les meubles. Monsieur DIABATE, un vendeur de meubles et d'électronique, nous fait la confidence suivante : « *Mes clients sont des commerçants, des fonctionnaires, des paysans et des démarcheurs qui achètent souvent des téléphones portables, appareils et accessoires, mais occasionnellement des meubles* ». Enfin, le secteur de la festività est subdivisé en trois catégories. D'abord, il y a les bistrot, « les maquis », situés dans les habitats et dans les aires dédiées. Ensuite, il y a des espaces de réception « maquis-restaurant » et événementiels. Les clients de ces espaces festifs sont de deux ordres. La première catégorie est assidue dans les bistrot, et la seconde catégorie loue ou occupe des maquis et des espaces événementiels pour des occasions de réjouissance. Madame COULIBALY, une représentante de la municipalité, renchérit sur la configuration des structures locales par cette assertion : « *Notre ville est animée par des espaces prestigieux et usuels pour des cérémonies et des rencontres de tous types* ». Cette structuration souligne également le rôle central des relations sociales dans la résilience des populations face aux défis urbains.

Stratégies économiques et sociales

Les acteurs de l'économie précaire à Bouaké développent des stratégies économiques et sociales variées pour répondre aux défis imposés par leur contexte de précarité. Ces mécanismes témoignent d'une capacité remarquable à s'adapter aux contraintes et à innover pour assurer leur subsistance et leur intégration sociale.

Mécanismes de survie

Les stratégies mises en œuvre par les acteurs de l'économie précaire reposent sur une combinaison de pratiques économiques et de solidarités sociales, qui visent à maximiser leurs opportunités tout en minimisant les risques. Ces manœuvres de survie se traduisent par la diversification des activités, les systèmes de crédit informel et la solidarité professionnelle. En premier lieu, la diversification des activités est liée à l'instabilité des revenus des acteurs. En effet, les commerçants et artisans œuvrant dans les activités informelles sont généralement confrontés à des problèmes de régularité des revenus. Alors, pour maintenir un niveau de vie économique dynamique, ceux-ci sont obligés de s'adonner le plus souvent à plusieurs activités. Ainsi, dans un même magasin, des articles électroniques, cosmétiques et vestimentaires peuvent être vendus. Monsieur BAMBA évoque la raison de cette mixité commerciale en ces termes : « *Au départ, mon magasin était basé sur la vente de produits cosmétiques, mais j'avais souvent des soucis d'argent. Alors, m'inspirant de la demande d'une frange de ma clientèle, j'ai associé à mes articles des téléphones portables* ». Cette diversification réduit leur dépendance à une seule source de revenus et constitue une stratégie de résilience face aux fluctuations du marché. En deuxième lieu, concernant les systèmes de crédit informel, les acteurs de l'économie précaire s'appuient souvent sur des mécanismes de crédit informel tels que les tontines⁶ ou des prêts entre membres d'un même réseau. Que ce soit dans les tontines ou dans les prêts communautaires, l'objectif est la solidarité professionnelle et l'assistance sociale. Rappelons que le réseau d'entraide entre les membres d'une même communauté ethnique et religieuse est le plus actif, dans le but de permettre la mise en place d'une activité, de combler les déficits économiques et de soutenir les acteurs en crise. Toutefois, il arrive que ces fonds de solidarité communautaire prennent aussi en compte le financement des événements communautaires et des actions privées. Monsieur COULIBALY nous relate la configuration du système économique communautaire auquel il appartient en ces termes : « *Dans notre tontine, nous sommes tous de la même communauté et de la même religion. Loin de*

⁶ Un système informel d'épargne communautaire dans lequel chaque souscrivante remet une somme forfaitaire pour constituer le capital de rétribution. Les souscrivantes sont appelées à bénéficier à tour de rôle le capital communautaire constitué.

faire dans l'exclusion, nous recherchons la sécurité financière et l'épanouissement de nos membres ». Ces pratiques pallient le manque d'accès aux institutions financières formelles et favorisent la circulation des ressources au sein des communautés. En dernier lieu, s'agissant de la solidarité professionnelle, il faut souligner qu'elle est à l'image du système de crédit communautaire. Sauf qu'elle est basée sur l'assistance technique et matérielle, cette fois-ci, de l'ensemble des acteurs qui occupent un espace d'activité donné. En ce sens, nous explorons des dynamiques d'entraide technique dans lesquelles les compétences des acteurs sont mutuellement mises à profit pour résoudre une quelconque difficulté. Monsieur KARIM, un vendeur d'équipements informatiques, nous décrit ces pratiques par cette assertion : « *Je mets à disposition ma connaissance informatique pour dépanner mes collègues, afin de permettre à ces derniers de faire des économies. À mon tour également, les collègues, en fonction de leurs compétences, m'assistent* ».

Adaptations aux contraintes

Les contraintes socio-économiques, telles que l'instabilité des marchés, les faibles revenus et l'absence de protection sociale, obligent les acteurs de l'économie précaire à développer des approches innovantes et flexibles pour gérer les risques et mobiliser leurs ressources. Ainsi, nous regroupons les différentes approches de l'adaptabilité des acteurs à la variabilité de l'environnement des affaires à travers la gestion des risques, la mobilisation des ressources et l'innovation sociale. Concernant la rubrique relative à la gestion des risques, il ressort de nos enquêtes que les acteurs adoptent des pratiques prudentes, comme l'investissement progressif dans leurs activités, afin de limiter les pertes en cas de crise économique. En ce sens, un vendeur d'électronique peut commencer par un stock limité avant d'élargir son offre en fonction de la demande. Monsieur MAMADOU, un propriétaire de magasin de vente de téléphones portables, nous explique sa méthode de sécurisation de son investissement par cette affirmation : « *Les perturbations liées aux contestations militaires dans la ville m'ont amené à ne vendre que les articles les plus demandés par mes clients. Ainsi, le cycle de mes stocks est limité à une courte période* ». Par ailleurs, s'agissant de la mobilisation des ressources, retenons que les acteurs exploitent tous les moyens disponibles, qu'il s'agisse de leur réseau social, comme les opportunités d'amitié, de filiation familiale et de vie associative, ou de ressources locales, en particulier les marchés de proximité et les fournisseurs informels. Cette mobilisation est souvent facilitée par les relations ethniques ou communautaires. Dans l'ordre des réseaux sociaux exploités par les acteurs de l'économie de la précarité à Bouaké, la vie associative communautaire demeure la plus profitable. C'est surtout ce que nous

explique Monsieur MOUSSA en ces termes : « *L'association des commerçants malinké à laquelle j'appartiens m'a octroyé de l'argent pour redémarrer mon commerce après le cambriolage de mon magasin. La fiabilité de l'aide associative communautaire me motive à toujours verser ma contribution* ». Concernant le volet lié à l'innovation, nous retenons que les commerçants souscrivent de plus en plus à la virtualisation de l'offre commerciale par la création et l'alimentation des plateformes de « e-commerce ». Ainsi, les offres électroniques, vestimentaires, cosmétiques, gastronomiques et alimentaires se retrouvent de plus en plus sur les plateformes de commerce en ligne telles que « *Djassa Bouaké* », « *Marketplace* » et « *Jumia deals* ». Par le biais de l'offre dématérialisée du commerce via le réseau internet, les commerçants de Bouaké qui utilisent ce moyen de vente disposent d'une clientèle issue des autres villes du pays. Monsieur KARIM, un vendeur de téléphones portables de marque d'occasion, nous explique comment il a pu diversifier sa clientèle à travers le commerce en ligne par ces allégations : « *Je prends en photo les téléphones de seconde main à ma disposition. Ensuite, je les propose en ligne sur Djassa Bouaké. Les clients de Yamoussoukro, Daloa, Korhogo et bien d'autres villes en font la commande* ».

Stratégies économiques et sociales autour du « don » et du « contre-don »

Les stratégies développées par les acteurs de l'économie précaire de Bouaké illustrent leur capacité à naviguer dans un contexte d'incertitudes économiques et sociales. En diversifiant leurs activités, en mobilisant des réseaux de solidarité et en innovant face aux contraintes, ils réussissent non seulement à survivre mais également à participer activement à la dynamique urbaine du contre-don, de même que dans la perspective de Marcel Mauss (2021 : 288)⁷ Ces mécanismes révèlent une résilience collective qui transcende les limites de l'économie classique. Il y a deux valeurs de souche qui soutiennent ces formes primaires d'économie que nous avons pu induire chez les acteurs de « l'économie de la précarité ». D'abord, cette économie est basée sur le lien culturel. C'est à l'intérieur d'un groupe culturel singulier que le don et le contre-don prennent leur sens. Ensuite, cette forme primaire d'échange est basée sur la croyance en une valeur supérieure aux individus. Il s'agit ici de la croyance religieuse et symbolique. Ainsi, nous avons répertorié une forme d'échange propre à chaque groupe dominant : il s'agit du « *Gouassou* » Baoulé et du « *Soutra* » Malinké. Madame Akissi, membre de la communauté Baoulé, nous décrit en quoi consiste cette forme d'échange communautaire dans ses activités commerciales par cette assertion

⁷ Collection petite bibliothèque Payot, Économie / Sociologie, Janvier 2021.

: « *Le gouassou me permet de bénéficier de la qualité et de la quantité des marchandises lors d'un achat chez un membre communautaire. Le « Gouassou » est rétroactif alors, quand il s'agit de moi, c'est un investissement rentable* ». Aussi, Monsieur KAMAGATE, membre de la communauté malinké, nous explique en quoi consiste le « soutra » dans son activité en ces termes : « *Le soutra me permet de bénéficier dans mon activité des articles et des services sans un sou. Le devoir communautaire m'oblige à en faire de même* ». Ici, la dynamique relationnelle et transactionnelle transcende « la monnaie » et repose sur la valeur immuable du lien culturel. Ensuite, rappelons que l'économie du don et du contre-don repose sur la symbolique du lien d'unité. En ce sens, il existe au plan national un vocable consacré aux alliances interethniques : « *Toupkê* ». Bien plus qu'une simple imagerie collective, « *Toupkê* » traduit ici l'humanité et l'altérité sans réserve entre alliés. Dans cet ordre, la symbolique de l'alliance interethnique permet aux acteurs, notamment ceux des groupes ethniques des autochtones Baoulé et des allochtones Malinké, la promotion endogène des actions d'assistance et de protection. Madame KOUAME, une couturière Baoulé, nous relate la dynamique du « *Toupkê* » qui lui a permis d'échapper en période de crise à la sanction pénale : « *J'ai reçu une plainte au commissariat de la part d'un client mécontent pour escroquerie. Mais le commissaire a bien voulu régler le différend à l'amiable parce qu'il était un allié Agni et la plaignante était Andoh* ». Dans cette même logique, Monsieur VAMOUSA, un mécanicien ressortissant malinké « *Koyaka* », échappe grâce au « *Toupkê* » à une plainte pénale pour vol de biens de la part d'un client. Il nous partage le récit suivant :

« *J'ai reçu une délégation des dignitaires Yacouba qui m'ont notifié la réclamation d'un poulet blanc à l'effet d'abandon de plainte pour vol de cent mille francs. Le plaignant, Monsieur DOUGON, un client et allié Yacouba a constaté la perte de son argent depuis le coffre à gang de sa voiture qui se trouvait dans mon garage pour réparation au moment de l'infraction* ».

Discussion

Des structures économiques et logiques d'acteurs

Anthony Giddens insiste sur le fait que les structures sociales ne sont pas simplement des contraintes externes, mais qu'elles sont constamment reproduites et transformées par les actions des individus. À Bouaké, l'économie précaire est structurée par des dynamiques sociales informelles (comme les réseaux ethniques et les hiérarchies internes), mais elle est également façonnée par les initiatives individuelles et collectives des acteurs. À titre illustratif, les commerçantes de vivriers ou les jeunes entrepreneurs

dans le secteur électronique ne se contentent pas de subir les contraintes économiques ; ils agissent pour créer des opportunités et s'adapter aux réalités du marché informel. Cette dualité entre structure et logiques d'acteurs est particulièrement visible dans les témoignages des acteurs, comme celui de Madame KOUAME, qui utilise le commerce de vivriers pour subvenir aux besoins de sa famille, ou de Monsieur SEYDOU, qui voit dans le commerce électronique une opportunité d'auto-emploi malgré l'échec scolaire. Par conséquent, Anthony Giddens (1984) explique cette dialectique en affirmant : « *Les structures sociales sont à la fois le moyen et le résultat des pratiques qu'elles organisent de manière réursive* ». De même, Pierre Bourdieu (1980) souligne que les individus agissent dans un cadre structuré, mais qu'ils ont aussi la capacité de le transformer : « *Les agents sociaux ne sont pas de simples marionnettes manipulées par les structures ; ils disposent d'une marge de manœuvre pour interpréter et réinventer les règles du jeu social* ». Par ailleurs, nous appréhendons ici, les réseaux ethniques comme source de reproduction sociale. Dans ce contexte, Giddens souligne que les structures sociales sont à la fois contraignantes et habilitantes. À Bouaké, les réseaux ethniques jouent un rôle central dans l'organisation de l'économie précaire. Ces réseaux, bien qu'informels, sont hautement structurés et reflètent des hiérarchies et des solidarités communautaires. Notamment, les Malinkés et les Mandingues dominent le commerce électronique et du vivrier, tandis que les Baoulés sont plus impliqués dans la restauration et les ventes à l'étalage. Ces arrangements ethniques ne sont pas seulement des contraintes ; ils offrent également des ressources et des opportunités pour les membres de ces communautés. Comme le note Monsieur SANOGO, l'entraide entre les Dioulas et les Nigériens permet de maintenir leur domination dans certains secteurs économiques. Cela illustre comment les structures ethniques sont à la fois reproduites et renforcées par les actions des individus. En plus, Anthony Giddens (1990) explique cette dynamique en soulignant : « *Les structures sociales ne sont pas seulement des limites ; elles fournissent aussi les ressources nécessaires à l'action humaine* ». Aussi, Margaret Archer (1995) ajoute que les structures sociales sont à la fois le produit et le cadre de l'action : « *Les structures émergent des interactions humaines, mais elles contraignent et habilitent également les actions futures* ». De surcroît, nous abordons dans l'ordre logique de notre raisonnement, les hiérarchies sociales et la légitimité des activités. Dans cette dynamique, la théorie de la structuration met en avant l'importance des normes et des valeurs dans la reproduction des structures sociales. À Bouaké, il existe une hiérarchisation implicite des activités économiques, où certaines sont considérées comme plus légitimes que d'autres. À titre d'exemple, les vendeurs d'électroniques et les commerçantes de vivriers jouissent d'un statut social plus valorisé que les travailleurs du sexe ou les vendeurs ambulants.

Cette hiérarchie reflète les valeurs socioculturelles de la communauté, comme l'illustre l'affirmation de Monsieur TRAORÉ : « *Conformément à nos croyances et valeurs, les métiers ne se valent pas* »⁸. Cette distinction entre activités légitimes et illégitimes montre comment les normes sociales influencent les pratiques économiques et contribuent à la reproduction des inégalités. Pierre Bourdieu (1994) analyse cette hiérarchisation à travers le concept de *capital symbolique* : « *La légitimité d'une activité ou d'une pratique sociale est déterminée par sa reconnaissance dans le champ social, qui est elle-même liée aux structures de pouvoir et de domination* ». Anthony Giddens (1984) complète cette idée en soulignant que les normes sociales sont à la fois contraignantes et habilitantes : « *Les normes sociales ne sont pas simplement des règles imposées ; elles sont intériorisées par les acteurs et deviennent des ressources pour l'action* ». Aussi, pouvons-nous tableer sur l'adaptation et la résilience face aux défis urbains dans la logique théorique des structures d'Anthony Giddens. En ce sens, nous insistons ici sur la capacité des acteurs à s'adapter et à transformer les structures sociales. À Bouaké, l'économie précaire reflète une adaptation dynamique aux réalités socio-économiques et urbaines. Les acteurs développent des stratégies de survie et de résilience, comme la collaboration technique entre commerçants de vivriers et transporteurs informels, ou l'utilisation de la restauration ambulante par les travailleurs pressés. Ces pratiques décrivent comment les individus utilisent les ressources disponibles pour faire face aux contraintes structurelles. Comme le note Madame COULIBALLY⁹, la ville est animée par des espaces festifs et des réseaux de solidarité qui permettent aux populations de résister aux défis urbains. Subséquemment, Margaret Archer (1988) met en avant le rôle de l'« *agency* » dans la transformation des structures : « *Les acteurs sociaux ne sont pas passifs face aux structures ; ils les utilisent, les contournent ou les transforment pour atteindre leurs objectifs* ». Anthony Giddens (1990) ajoute que cette adaptation est un processus continu : « *L'action humaine est à la fois contrainte et habilitée par les structures, mais elle a aussi le pouvoir de les modifier à travers des pratiques récursives* ». Enfin, la théorie de la structuration met en lumière l'interdépendance entre les différentes dimensions de la vie sociale. À Bouaké, les activités économiques sont diversifiées mais interconnectées, reflétant une organisation sociale complexe. Le cas, des commerçants de vivriers qui dépendent des transporteurs informels, tandis que les artisans s'appuient sur des fournisseurs locaux. Cette interdépendance montre comment les structures économiques et sociales sont imbriquées et se renforcent mutuellement. Comme le souligne Monsieur DAO¹⁰, les

⁸ Monsieur TRAORÉ, *Op.cit.*

⁹ Madame COULIBALLY, *Op.cit.*

¹⁰ Monsieur DAO, *Op.cit.*

partenariats entre acteurs de secteurs complémentaires sont essentiels pour maintenir l'économie informelle. Anthony Giddens¹¹ explique cette interdépendance en soulignant : « *Les structures sociales sont des systèmes de relations qui se reproduisent à travers les pratiques quotidiennes des acteurs* ». Pierre Bourdieu (1980)¹² retorque que ces relations sont souvent marquées par des rapports de pouvoir : « Les interactions sociales sont structurées par des logiques de domination et de dépendance, qui se manifestent dans les échanges économiques et symboliques ».

Des Stratégies économiques et sociales des acteurs

Nous abordons cette rubrique par un diagnostic portant sur la diversification des activités et résilience économique, les systèmes de crédit informel et solidarités communautaires, la solidarité professionnelle et entraide technique, les adaptations aux contraintes, le don et le contre-don et les alliances interethniques, la symbolique du « *Toupké* ». Au titre de notre premier argumentaire, nous relevons que la diversification des activités est une stratégie centrale pour les acteurs de l'économie précaire à Bouaké. Confrontés à des revenus irréguliers, ces acteurs adoptent une approche polyvalente pour minimiser les risques et maximiser leurs opportunités. En ce sens, un commerçant peut vendre à la fois des articles électroniques, des cosmétiques et des vêtements dans un même espace, comme l'illustre le témoignage de Monsieur BAMBA¹³. Cette pratique reflète une adaptation pragmatique aux fluctuations du marché et une volonté de réduire la dépendance à une seule source de revenus. Anthony Giddens (1984), souligne que les acteurs sociaux ne sont pas passifs face aux structures économiques, mais qu'ils les utilisent et les transforment à travers leurs pratiques quotidiennes : « *Les structures sociales sont à la fois le moyen et le résultat des pratiques qu'elles organisent de manière récursive* ». Dans notre deuxième phase d'analyse, il ressort indubitablement dans cette étude que les systèmes de crédit informel, tels que les tontines et les prêts communautaires, jouent un rôle crucial dans l'économie précaire. Ces mécanismes, fondés sur la confiance et l'appartenance à des réseaux ethniques ou religieux, permettent aux acteurs de pallier le manque d'accès aux institutions financières formelles. Comme le note Monsieur COULIBALY¹⁴, ces systèmes visent à assurer la sécurité financière et l'épanouissement des membres de la communauté. Marcel Mauss (1925), dans son essai sur le don, met en avant l'importance des échanges réciproques dans les sociétés traditionnelles : « *Le don crée un lien social et*

¹¹ Anthony Giddens, *Op.cit.*

¹² Pierre Bourdieu, *Op.cit.*

¹³ Monsieur Bamba, *Op.cit.*

¹⁴ Monsieur Coulibaly, *Op.cit.*

une obligation de réciprocité, qui renforcent la cohésion du groupe ». Cette perspective éclaire les pratiques de solidarité observées à Bouaké, où le don et le contre-don (comme le « *gouassou* » Baoulé ou le « *soutra* » Malinké) sont des mécanismes essentiels pour maintenir la cohésion sociale et économique. Dans notre troisième progression, nous affirmons sans ambages que la solidarité professionnelle, basée sur l'assistance technique et matérielle, est un autre pilier de l'économie précaire. Les acteurs partagent leurs compétences et leurs ressources pour surmonter les difficultés, comme l'illustre le témoignage de Monsieur KARIM¹⁵, qui met ses connaissances informatiques au service de ses collègues. Cette entraide renforce la résilience collective et permet aux acteurs de faire face aux défis quotidiens. Pierre Bourdieu (1980), insiste sur l'importance des réseaux sociaux et du capital social dans les stratégies individuelles et collectives : « *Les réseaux sociaux sont des ressources essentielles pour les acteurs, leur permettant d'accéder à des opportunités et de surmonter les obstacles* ». À Bouaké, ces réseaux sont souvent structurés autour de liens ethniques ou communautaires, ce qui renforce leur efficacité. Dans la quatrième mouvance d'interprétation, nous nous soulignons que les acteurs de l'économie précaire développent des stratégies innovantes pour gérer les risques et mobiliser leurs ressources. À titre illustratif, les commerçants investissent progressivement dans leurs activités pour limiter les pertes en cas de crise, comme l'explique Monsieur MAMADOU¹⁶. De plus, l'essor du commerce en ligne via des plateformes d'internet comme « *Djassa Bouaké* » ou « *Jumia deals* » montre une adaptation aux nouvelles technologies et une volonté d'élargir leur clientèle. Margaret Archer (1995), souligne que les acteurs sociaux sont capables d'innover et de transformer les structures sociales pour répondre à leurs besoins : « *L'innovation sociale émerge des interactions entre les acteurs et leur environnement, permettant de surmonter les contraintes structurelles* ». Le cinquième sillage de notre argumentaire indique que les pratiques de don et de contre-don, comme le « *gouassou* » Baoulé ou le « *soutra* » Malinké, révèlent d'une économie symbolique fondée sur des valeurs culturelles et religieuses. Ces mécanismes, qui transcendent la logique monétaire, renforcent les liens communautaires et permettent une redistribution des ressources au sein des groupes. Comme l'explique Madame AKISSI¹⁷, ces échanges sont à la fois économiques et symboliques, car ils reposent sur des valeurs immuables de solidarité et de réciprocité. Marcel Mauss¹⁸ montre que le don et le contre-don ne sont pas de simples transactions économiques, mais des actes chargés

¹⁵ Monsieur Karim, *Op.cit.*

¹⁶ Monsieur Mamadou, *Op.cit.*

¹⁷ Madame Akissi, *Op.cit.*

¹⁸ Marcel Mauss, *Essai sur le don*, 1925. *Op.cit.*

de sens social et symbolique : « *Le don crée une obligation morale de rendre, qui renforce les liens sociaux et la cohésion du groupe* ». Au terme de notre argumentaire, il est aussi important de comprendre que le « *Toupké* », qui désigne les alliances interethniques, illustre comment les acteurs de l'économie précaire mobilisent des réseaux sociaux élargis pour surmonter les crises. Ces alliances, fondées sur des valeurs d'humanité et d'altérité, permettent une entraide qui dépasse les clivages ethniques. Les témoignages de Madame KOUAME¹⁹ et de Monsieur VAMOUSA²⁰ montrent comment ces réseaux peuvent jouer un rôle protecteur dans des situations de conflit ou de crise. Pierre Bourdieu²¹ souligne que les réseaux sociaux sont des ressources stratégiques pour les acteurs : « *Les alliances et les réseaux permettent de mobiliser des ressources symboliques et matérielles pour faire face aux défis* ». Bref, le « *Toupké* » en est une illustration concrète, montrant comment les liens interethniques peuvent être mobilisés pour résoudre des problèmes économiques et sociaux.

Conclusion

L'économie précaire à Bouaké, à travers ses multiples dynamiques, représente un phénomène complexe mais essentiel dans la structuration sociale et économique de la ville. Ce système informel, qui touche divers secteurs allant du commerce de vivriers à la restauration de rue, en passant par les services artisanaux et le travail du sexe, reflète une adaptabilité remarquable des acteurs face aux contraintes économiques et sociales. L'éclairage théorique des structures sociales selon Anthony Giddens, relève les logiques sous-jacentes à l'initiative des stratégies développées par ces acteurs, telles que la diversification des activités, la création de mécanismes alternatifs de financement, et la mobilisation de réseaux de solidarité ethniques et professionnelles. Par ailleurs, les dynamiques d'accès aux opportunités et de contrôle de l'économie précaire témoignent de la résilience des acteurs et de leur capacité à répondre aux contraintes imposées par leur environnement. Cependant, bien que l'économie informelle apporte des solutions temporaires aux populations vulnérables, elle soulève aussi de nombreuses interrogations. Si elle crée des opportunités économiques et renforce les liens sociaux, elle peut également reproduire les inégalités sociales et maintenir une précarité structurelle. L'absence de protection sociale, la faiblesse de l'accumulation de capital et la vulnérabilité face aux chocs économiques soulignent les limites de ce modèle économique. La question de la formalisation de ces activités se pose alors, avec l'espoir d'offrir une plus grande sécurité aux acteurs tout en intégrant ces activités

¹⁹ Madame Kouamé, *Op.cit.*

²⁰ Monsieur Vamousa, *Op.cit.*

²¹ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, 1994. *Op.cit.*

dans une dynamique de développement durable. Cependant, une approche trop rapide ou mal adaptée à la réalité du terrain pourrait entraîner des ruptures sociales et économiques, exacerbant les inégalités au lieu de les atténuer. Une transition progressive, soutenue par des politiques publiques de régulation, d'inclusion et d'accompagnement, semble être la voie la plus appropriée pour garantir que cette économie informelle puisse se transformer en un moteur de développement inclusif.

Conflit d'intérêts : Les auteurs n'ont signalé aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

References:

1. Archer, M. (1988). *Culture and Agency : The Place of Culture in Social Theory*. Cambridge University Press, 352 p.
2. Archer, M. (1995). *Realist Social Theory : The Morphogenetic Approach*. Cambridge University Press, 368 p.
3. Bourdieu, P. (1980). *Le Sens pratique*. Éditions de Minuit, 475 p.
4. Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques : Sur la théorie de l'action*. Seuil, 251 p.
5. De Soto, H. (2000). *The Mystery of Capital : Why Capitalism Triumphs in the West and Fails Everywhere Else*. Basic Books, 288 p.
6. Giddens, A. (1984). *The Constitution of Society : Outline of the Theory of Structuration*. University of California Press, 402 p.
7. Giddens, A. (1990). *The Consequences of Modernity*. Stanford University Press, 188 p.
8. Lafortune, J. (2001). *L'économie informelle en Afrique : Enjeux et perspectives*. L'Harmattan, 210 p.
9. Mauss, M. (1925). *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Presses Universitaires de France, 256 p.
10. McCloskey, D. (2006). *The Bourgeois Virtues: Ethics for an Age of Commerce*. University of Chicago Press, 616 p.
11. Organisation Internationale du Travail (OIT). (2007). *L'économie informelle en Afrique : Promouvoir la transition vers la formalité*. OIT, 120 p.
12. Portes, A. (1987). *The Informal Economy : Studies in Advanced and Less Developed Countries*. Johns Hopkins University Press, 312 p.

13. Putnam, R. (2000). *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*. Simon & Schuster, 544 p.
14. Sassen, S. (1991). *The Global City : New York, London, Tokyo*. Princeton University Press, 480 p.
15. Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford University Press, 366 p.
16. Spivak, G. C. (1988). *Can the Subaltern Speak?* In C. Nelson & L. Grossberg (Eds.), *Marxism and the Interpretation of Culture* (pp. 271-313). University of Illinois Press, 480 p.
17. Tokman, V. (1992). *Beyond Regulation: The Informal Economy in Latin America*. Lynne Rienner Publishers, 224 p.